

BELGIQUE

Emission du 31 octobre 1938 : Effigie de S.M. Léopold III



Lettre postée au bureau dépôt-relais de Vroenhoven le 19 mars 1940, affranchie
à 75c, tarif du 1.11.1938 (tarif base pour 50g)



LOT PARTIALLY SCANNED

Due to the size or the complexity of this lot,
only selected items are shown

LOT PARTIELLEMENT SCANNÉ

Du à la taille ou à la complexité de ce lot, ceci est une sélection

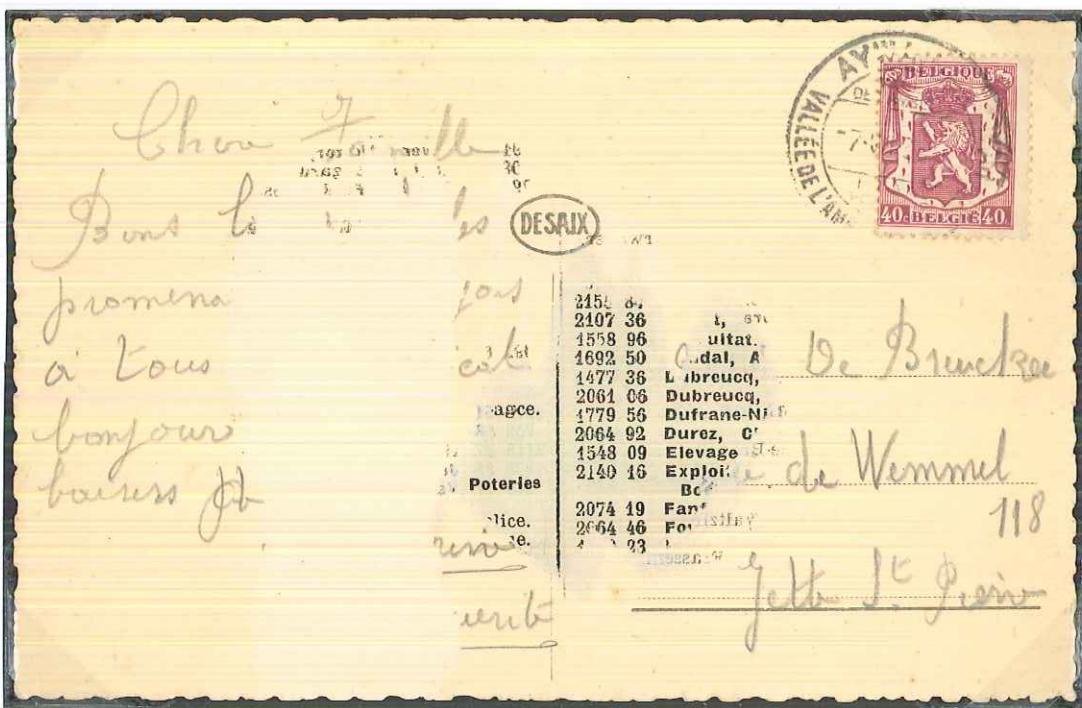
LOS IST NUR TEILWEISE GESCANNT

Aufgrund des Umfangs und Vielschichtigkeits dieses Loses
werden nur ausgewählte Stücke getzeigt



BELGIQUE

Emission du 31 octobre 1938 : Petit sceau de l'Etat.



Carte-vue expédiée d'Aywaille vers Jette au tarif du 1^{er} novembre 1938

Emission du 1^{er} août 1941



BELGIQUE

Emission du 5 octobre 1941 :

Utilisation du timbre du bloc-feuillet



Lettre expédier en recommandé de Bruxelles le 15.12.1941 vers Charleroi. Tarif du 1^{er} août 1941 : lettre de plus de 50 g : 2 F + taxe de recommandation : 2,25 F.

RECOMMANDÉ

Monsieur J. Laurent

notaire à

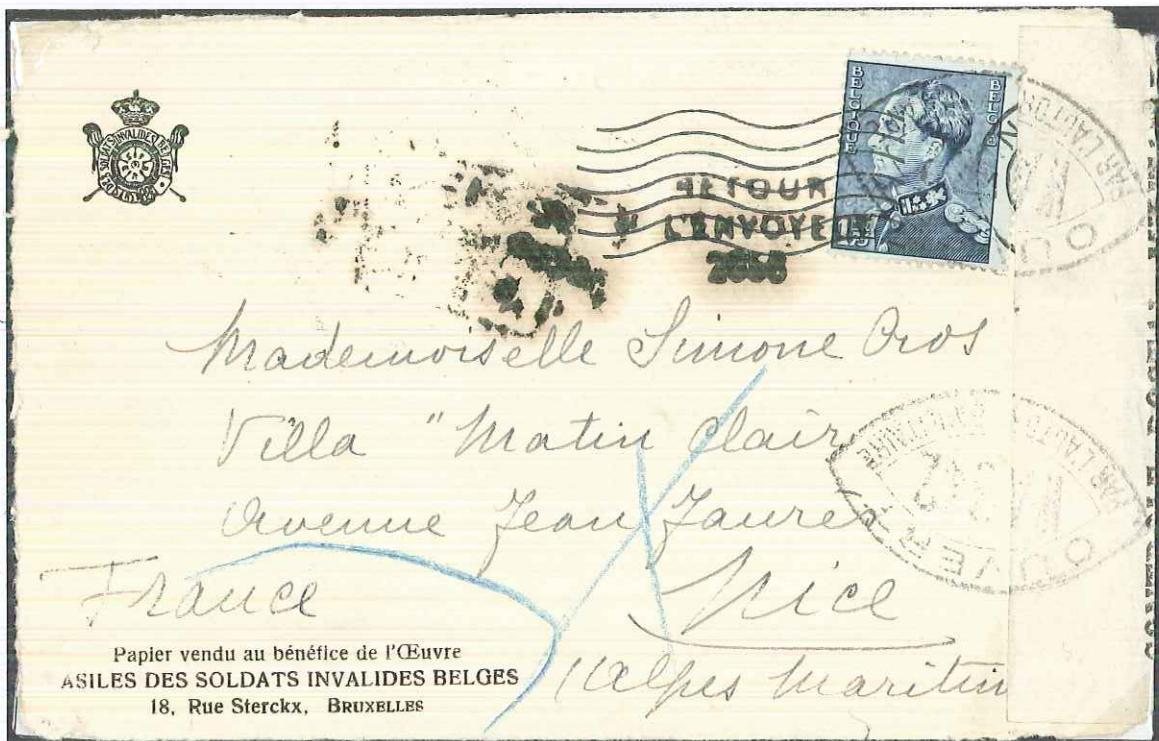
Ehy. le Château



Lettre de deuil recommandée affranchie à 2,50F de Villers-le-Gambon en date du 26.11.41 vers Ehy-le-Château. Tarif du 01.11.1938 pour la lettre et tarif du 1^{er}. 12. 1930 pour la recommandation : 0,75F + 1,75F.

BELGIQUE

Dès 1939, les autorités militaires françaises installent des Commissions périphériques de censure postale dans les grandes villes limitrophes des frontières.



lettre de Belgique expédiée vers la France, affranchie à 1,75F, tarif pour l'étranger, par un timbre dit "Poortman" à l'effigie de Léopold III, émis le 10 septembre 1936. L'enveloppe est ouverte, contenue, puis fermée par une bande de censure légendée : "Contrôle postal militaire"; la censure est parachevée par l'apposition de 2 tampons elliptiques légendés : "Ouvert par l'Autorité Militaire" avec indicatif du bureau de contrôle : "WA 342", celui de Dunkerque. Finalement, la lettre sera renvoyée par le bureau de Nice qui appose deux griffes : "RETOUR A L'ENVOYEUR" avec n° du bureau et "VOZÉ INCONNUE A NICE", dans un cadre. Il s'agit ici d'un exemple complexe intéressant.

BELGIQUE

Emission de janvier 1942 : "Petit Sceau de l'Etat".

Deux valeurs - 30^c et 40^c - respectivement des émissions de 1935 et de 1938 au même type sont surchargées d'un montant moindre.



Carte affranchie avec 1 bande de trois + 1 exemplaire isolé soit 40^c en port local, moins de cinq mots, oblitérée du bureau-relais de Landelies.

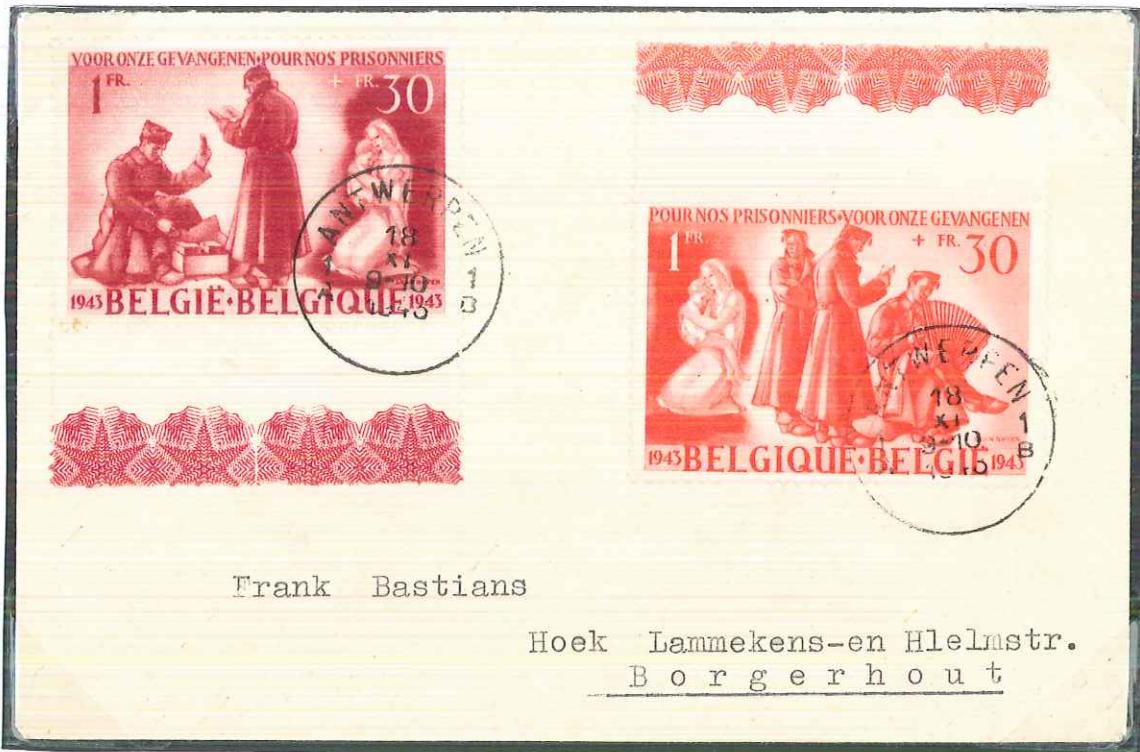
BELGIQUE

Emission de janvier 1942 :

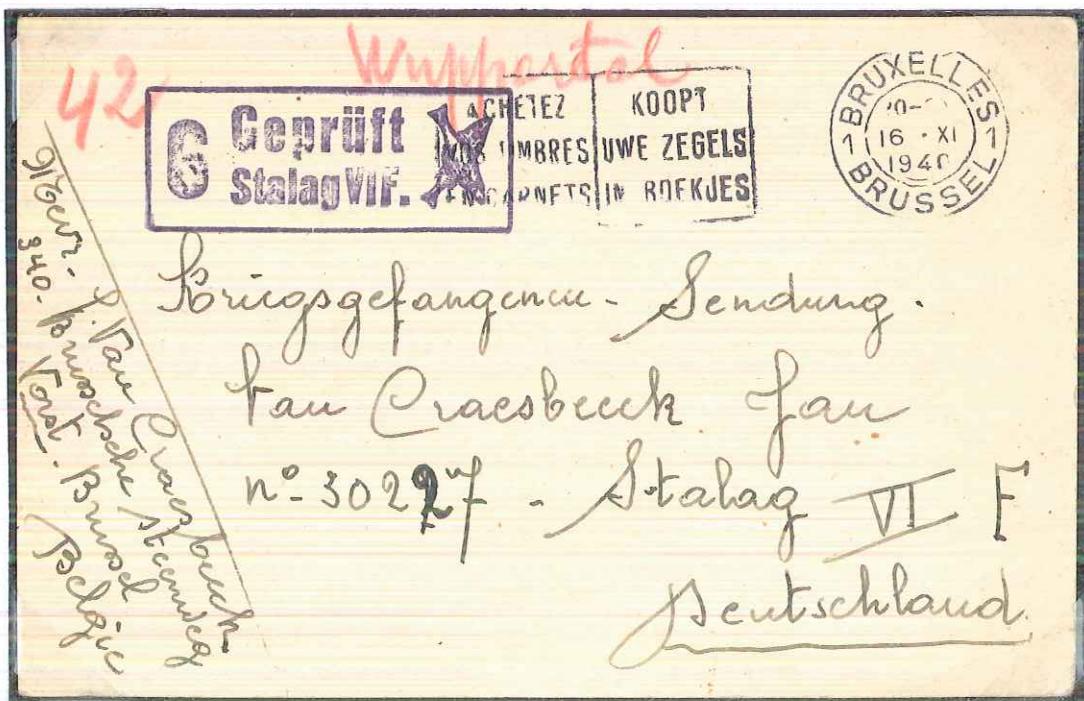
Petit sceau de l'Etat.



Faire-part de décès au format dit "carte de visite", expédié de Bruxelles en juillet 1942 pour Bruxelles; application du tarif du 01.08.1941 : 10^c, sans écrit.



Lettre expédiée d'Anvers 1 (Antwerpen) le 18.XI.1943 vers Borgerhout, dans la banlieue d'Anvers. Lettre de complaisance car le tarif intérieur au 1.08.1941 était de 1F pour 50g. Ici, l'affranchissement est de 2F.



Carte expédiée de Bruxelles le 16.XI.1940 à destination d'un prisonnier au Stalag VI F; oblitération/cachet illustré dudit stalag.

E.W.BRADY
343 S.DEARBORN ST.
CHICAGO.4.ILLS.

UNITED STATES OF AMERICA.



1944 02

Lettre à destination des Etats-Unis au départ de Bruxelles le 30.8.1945.
Les Alliés sont aux portes de Bruxelles.

BELGIQUE



Bloc de 4 du 5c prédominance
française. Les deux timbres du bas reçoivent l'annulation dite "diamant" parce qu'ils ont
échappé à l'oblitération mécanique. 1953.



Carte-vue expédiée de Knokke le 21.7.1945 à destination de Bomerée, affranchie
à 50c, prédominance flamande, au tarif du 01.08.1941 (toutes mentions, à découvert).

BELGIQUE



Miladane M. Laporte 37
Hôtel Château
rue Gros Fredo trice A. M.
France

Lettre de deuil de Bruxelles vers la France en date du 15 avril 1954. Affranchie à 4f, elle répond au tarif du 15.12.1948 pour l'étranger. Trois valeurs à prédominance française.

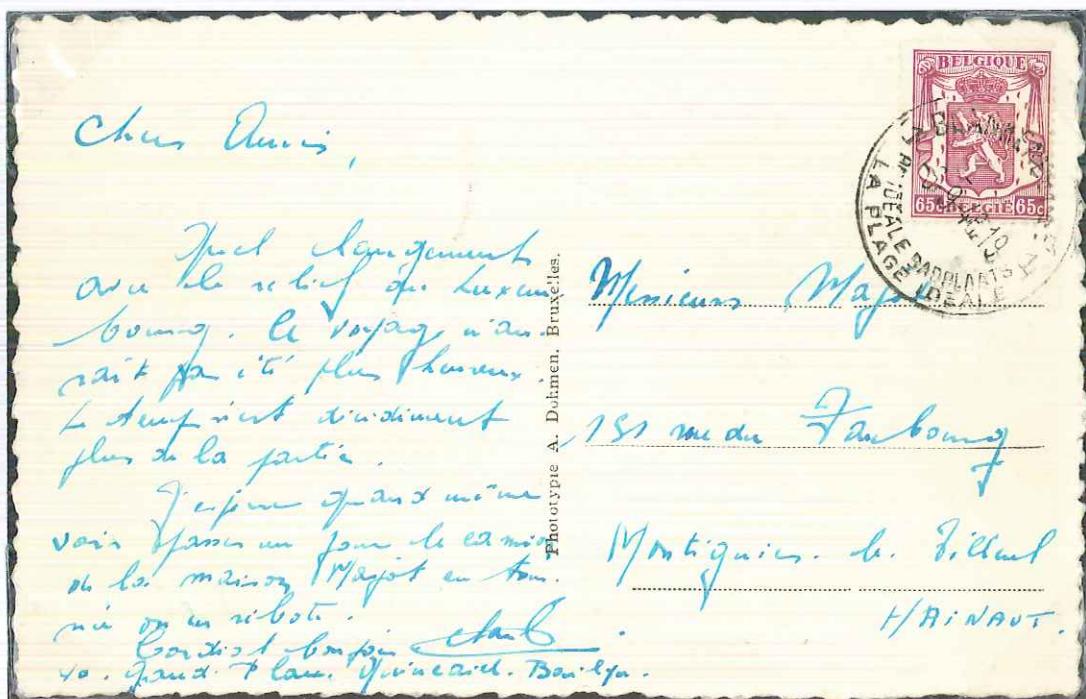


Carte-vue datée de Bruxelles vers la France, 1949. Affranchie à 2,50F, elle répond au tarif du 15.12.1948 pour l'étranger. 1 valeur d'appoint à 25c.

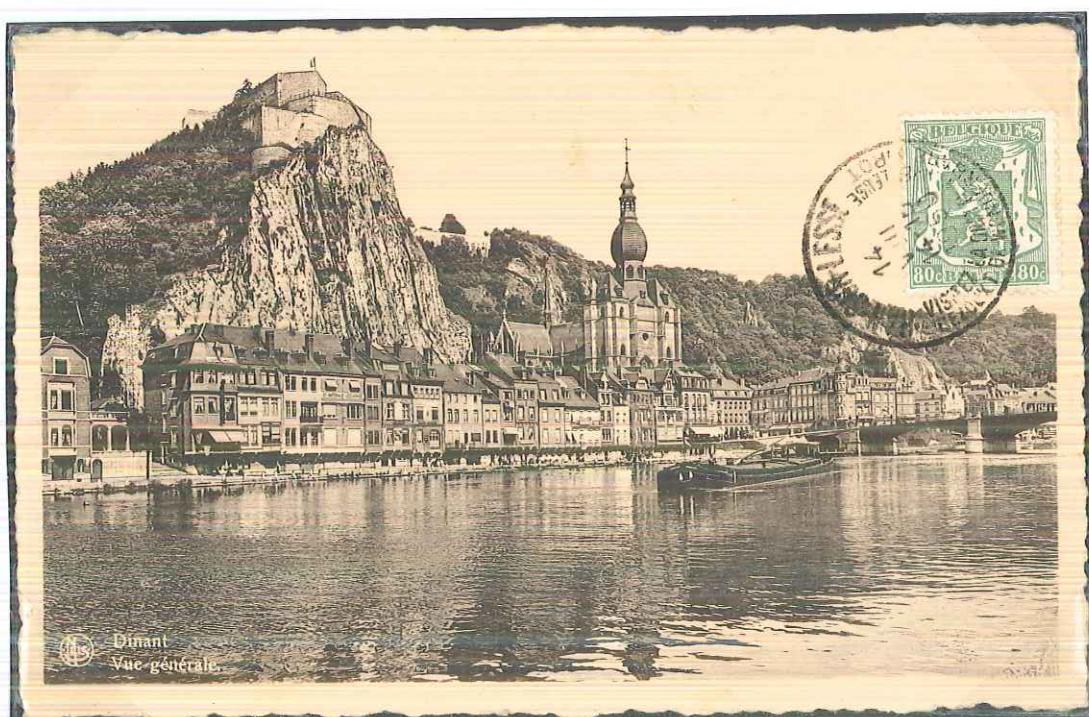
Emission du 12 septembre 1945 :
Petit Sceau de l'Etat.

BELGIQUE

dicentrage prononcé



Emission de décembre 1945.



BELGIQUE

Croix-Rouge de Belgique
Rood-Kruis van België



DIRECTION GÉNÉRALE
HOOFDBESTUUR

Chaussée de Vleurgat, 98, Steenweg op Vleurgat
BRUXELLES - BRUSSEL

INDIQUEZ VOTRE NOM ET VOTRE
ADRESSE AU VERSO DE VOS LETTRES

ZET UWEN NAAM EN UWADRES
OP DE KEERZIJDE UWEN BRIEF

franchise de port

Art. 49 de la Convention de Genève

Bureau officiel Belgo du Flusseid

Prisonniers de guerre civils et militaires



M^e S. Bury Liegeois.
2 rue Louis Lambert

Jumet.

Croix-Rouge de Belgique



DIRECTION GÉNÉRALE
98, Chaussée de Vleurgat
BRUXELLES

INDIQUEZ VOTRE NOM ET VOTRE
ADRESSE AU VERSO DE VOS LETTRES de port

Art. 49 de la Convention de Genève - Article 49 de la Convention de Buenos-Aires

ZET UWEN NAAM EN UWADRES
OP DE KEERZIJDE UWEN BRIEF de renseignements sur

Prisonniers de guerre civils et militaires



M^m S. Bury,
rue Louis Lambert 1
Jumet



No 6184 - 40.000

BELGIQUE

En 1914, le lieutenant Charles Henkart a l'idée de transformer ses deux automobiles personnelles en véhicules blindés munis d'une mitrailleuse Hotchkiss.



Auto-mitrailleuse grandement améliorée pour le front.

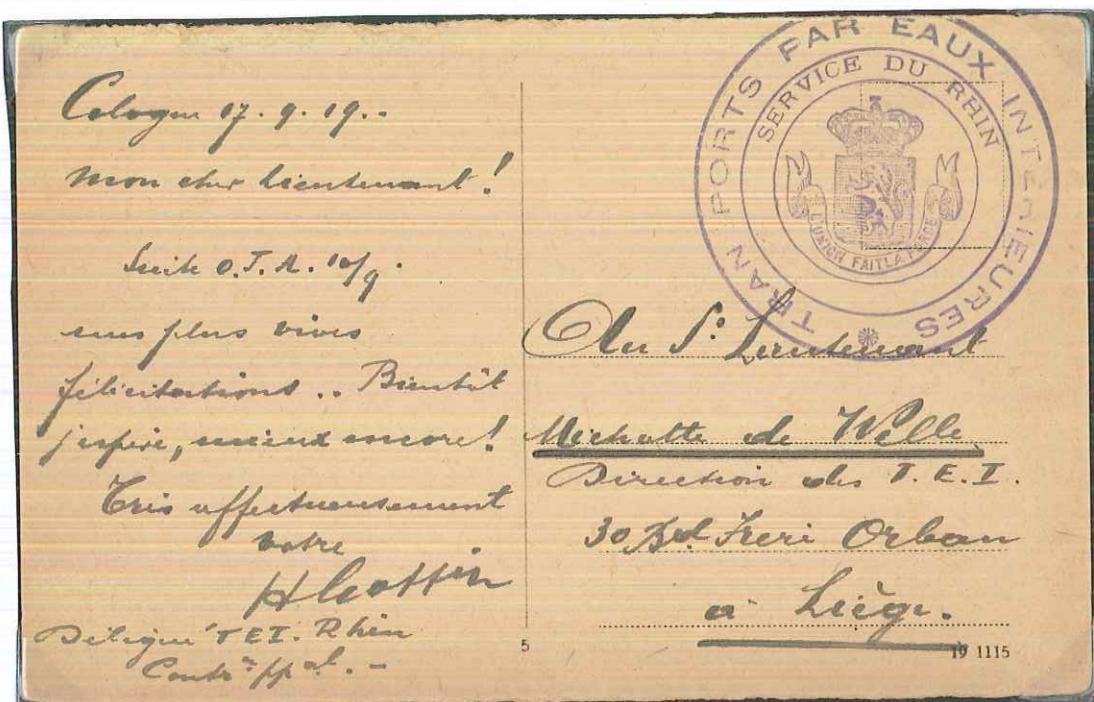


Sur cette carte-vue, on constate bien l'ampleur des inondations "protectrices."

ARMEE BELGE D'OCCUPATION

BELGIQUE

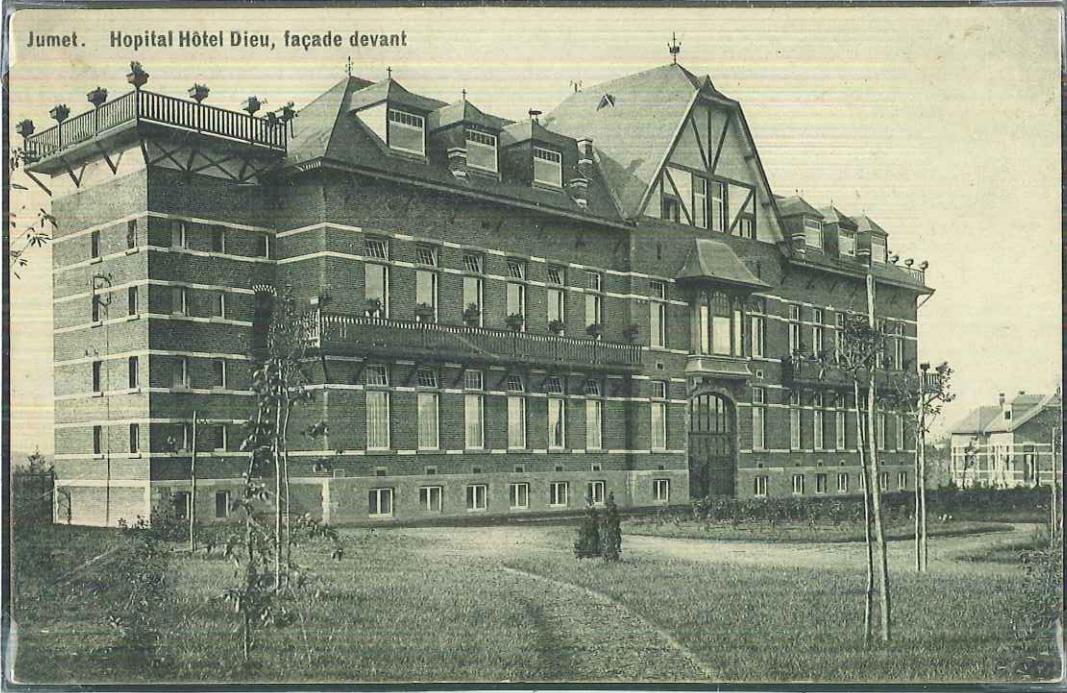
EN ALLEMAGNE.



Lettre en franchise militaire adressée de Cologne le 17.9.19 vers Liège.
Grand cachet violet triple cercle, armorié, légendé "Transports par Eaux
Intérieures - Service du Rhin." Rappel de ce service : "T.E.I." abrégé.

Un bel exemple de modification d'appellation temporaire suite à la guerre.

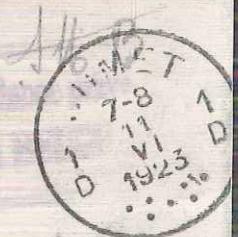
Jumet. Hôpital Hôtel Dieu, façade devant



JUMET Hôpital militaire



CARTE POSTALE
Postkaart



Hôpital
Hôtel Dieu
Bruxelles
Belgique

Mme Lucia et barnan
Brachmans
rue d' Echelle 2
Godelinsart

Verso de la carte précédente justificatif

BELGIQUE

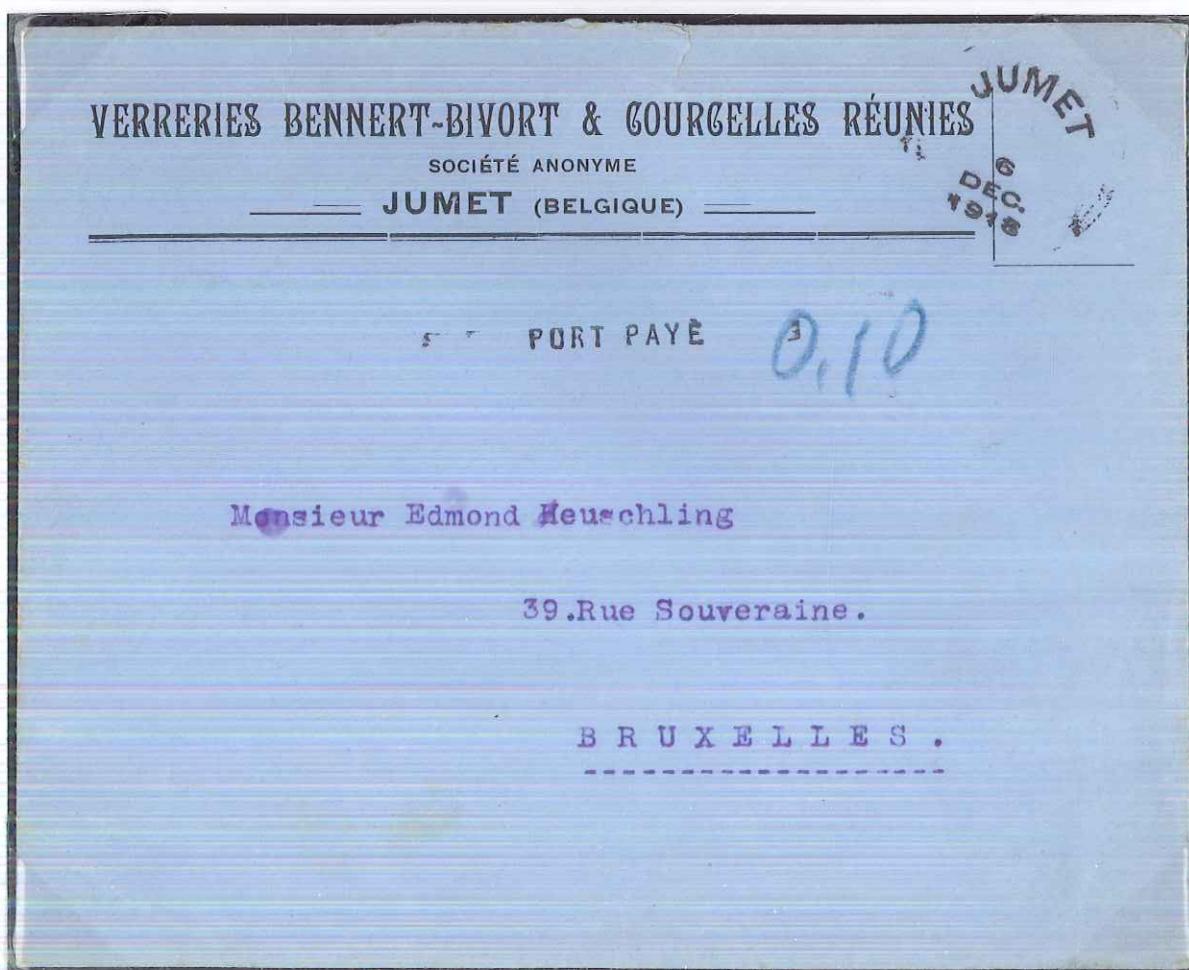
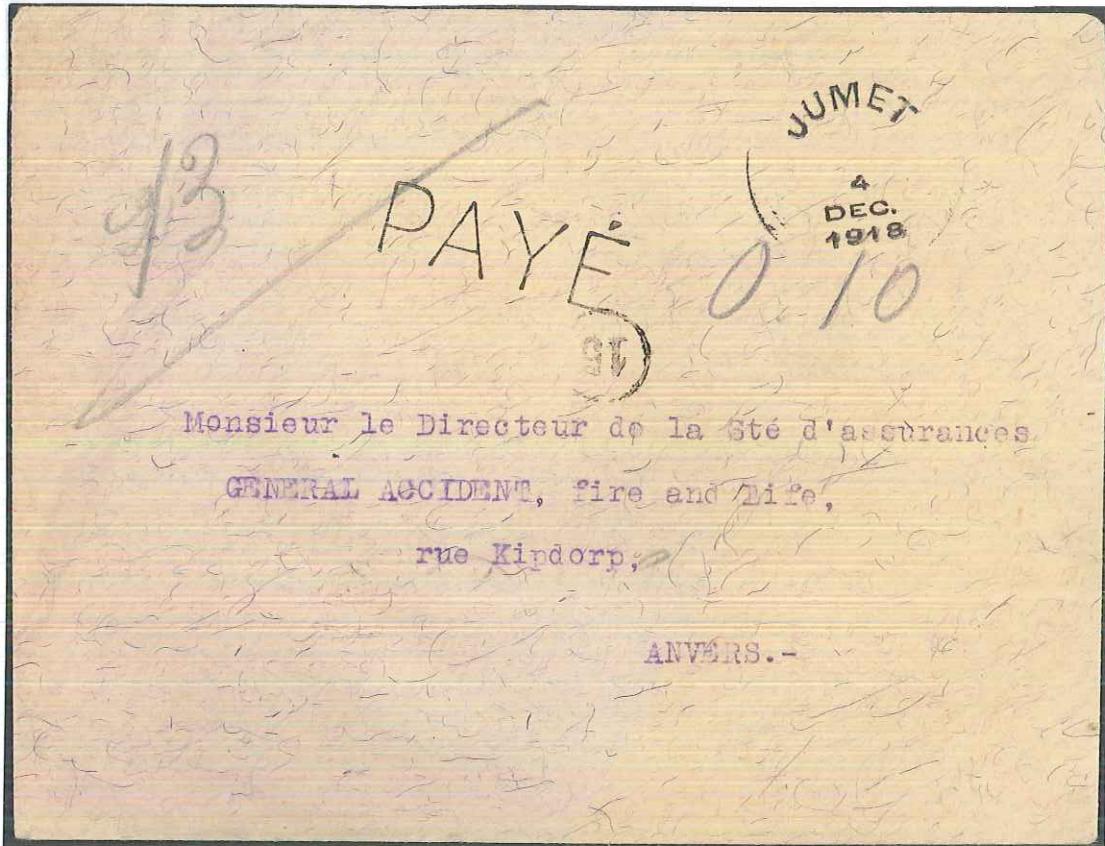


Flamme de propagande illustrée d'un "Mamelouk" à pied. Elle annonce l'annuelle
"Marche de la Madeleine" à Jumet.



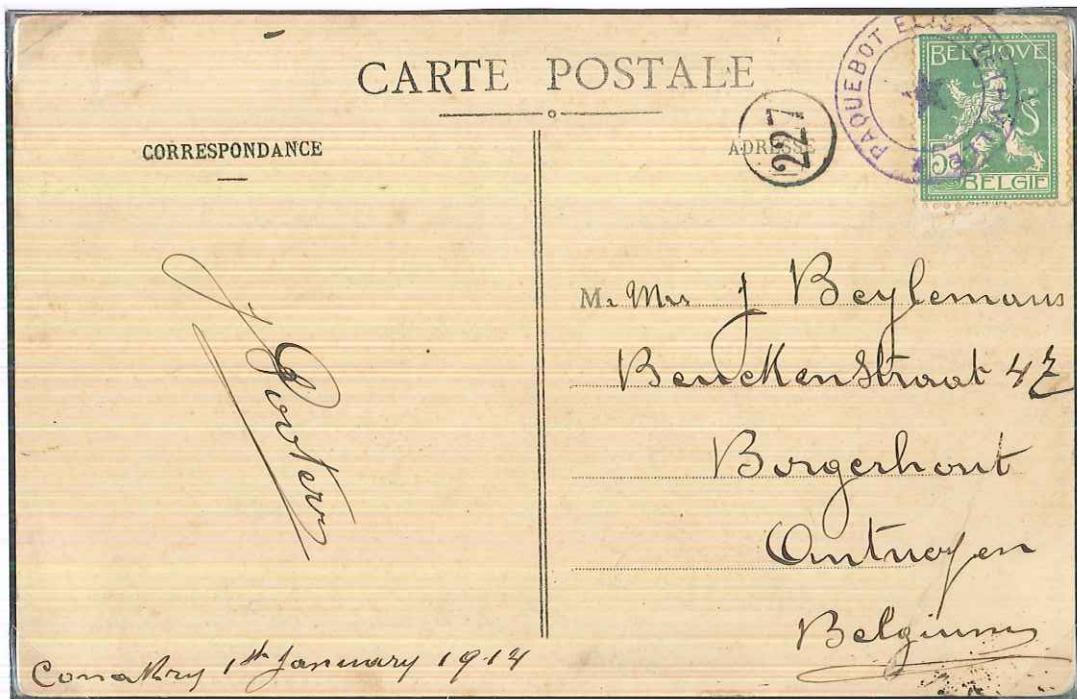
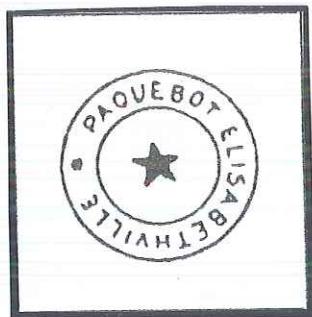
BELGIQUE

Griffes de fortune . cachet dit "électoral" . mention manuscrite du port . [0,10] au tarif antérieur au 15.12.19 pour les lettres jusque 20 g.. Mentions imprimées "PAYÉ" et "PORT PAYÉ".

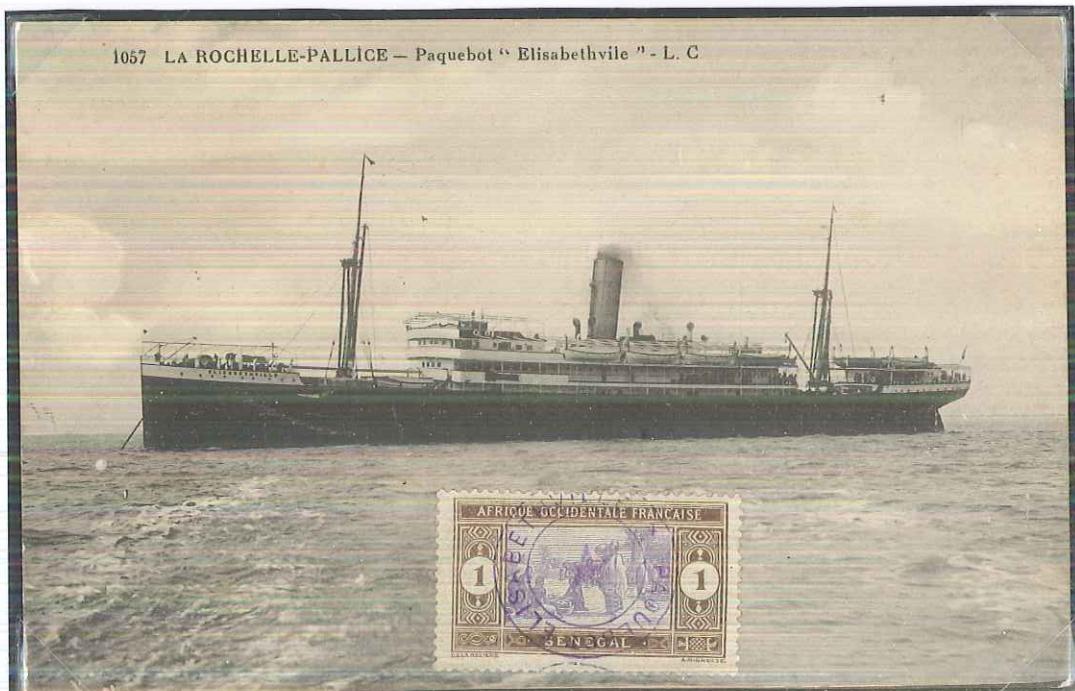


BELGIQUE

Paquebot Elisabethville
Oblitération en service de
1911 à 1917



Carte-vue expédiée à l'escale de Conakry le 1^{er} janvier 1914 vers la Belgique lors du trajet vers Maladi (20.12 - 09.01). Offfranche à 5c, timbre belge, en application du tarif du 01.04.1910.



Timbre du Sénégal oblitéré par l'Elisabethville mais apposé de complaisance sur carte-vue du paquebot.

BELGIQUE

Paquebot Léopoldville.
Oblitération en service de
1929 à 1944



Dans l'oblitération du pli ci-dessous, l'ornement est remplacé par un petit point.



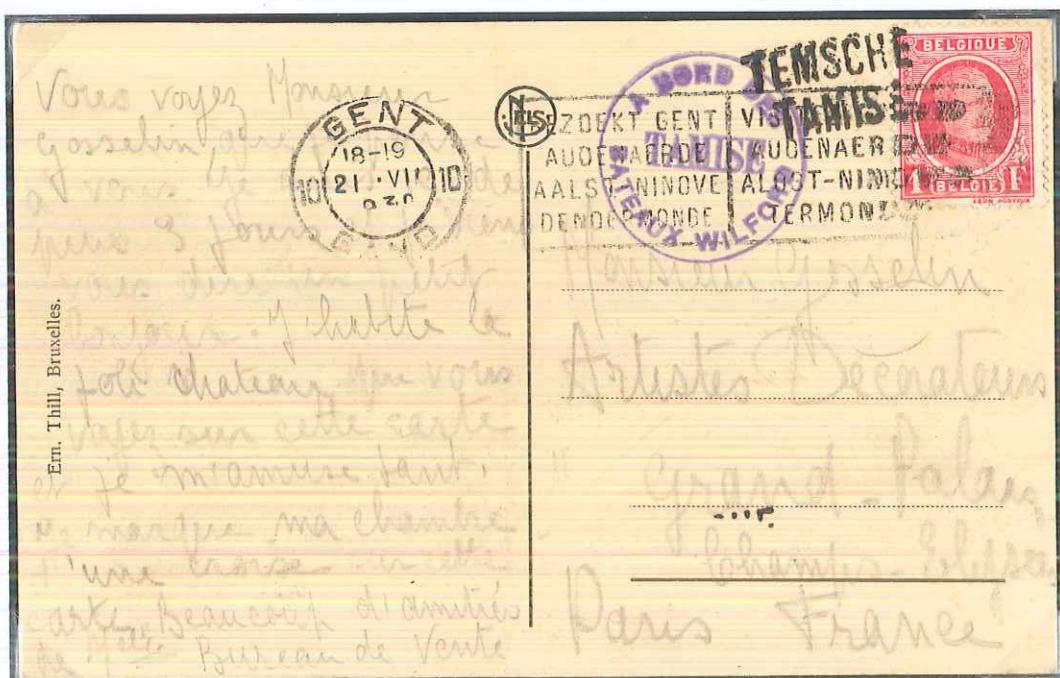
Lettre de plus de 20g vers la Belgique, affranchie à 2,40F au tarif du 07.02.1934 :
lettre de 20g : 1,50F, plus de 20g : 90c supplémentaires : 1,50F + 90c = 2,40F. Probablement,
voyage du 02.11 au 21.11, de Matadi vers Anvers en 1934.

BELGIQUE

Dès 1857, William Wilford, un Anglais, créa un service de navigation fluviale sur l'Escaut afin de relier Anvers à Tamise. À côté de bateaux marchands, les petites unités furent affectées au transport des voyageurs et à des excursions fluviales touristiques, encore en cours.

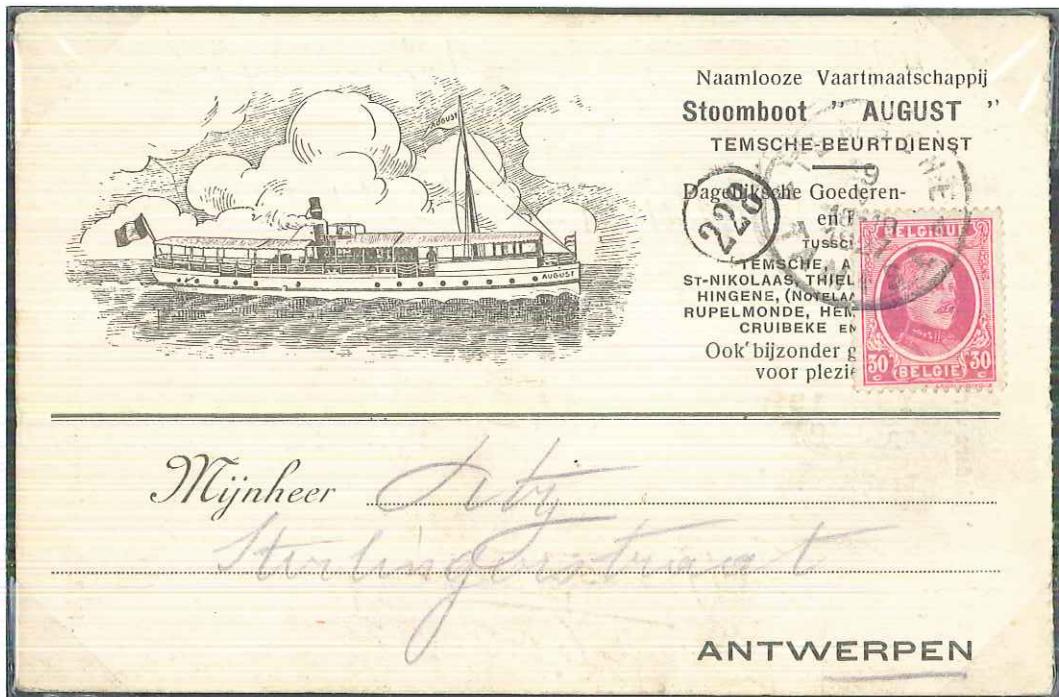


Carte à destination d'Anvers, affranchie à 3^e en fort simple avec signature seule, oblitération bilingue de Tamise en date du 24.07.1925, cachet violet du bateau.



Carte à destination de la France, affranchie à 1^e tarif du 1.05.1927, avec griffe bilingue de Tamise, cachet violet du bateau ; carte en date du 21.07.1930.

BELGIQUE



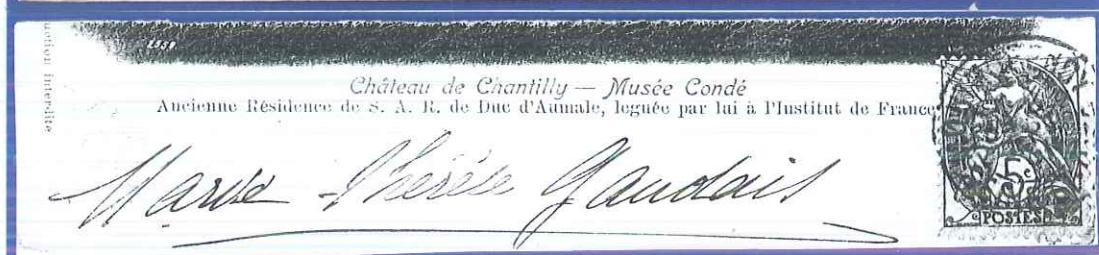
Carte de service à caractère publicitaire, oblitérée le "Temsche - Camise" le 9 mai 1927, affranchie à 30c, tarif intérieur du 1.11.1926, pour Anvers (Antwerpen).



Carte de service à caractère publicitaire, du 27 septembre 1936, griffe linéaire unilingue "Temsche", affranchie à 35c, tarif intérieur du 1.02.1935, pour Anvers (Antwerpen).

BELGIQUE

Une surprenante réexpédition de courrier : vers un yacht.

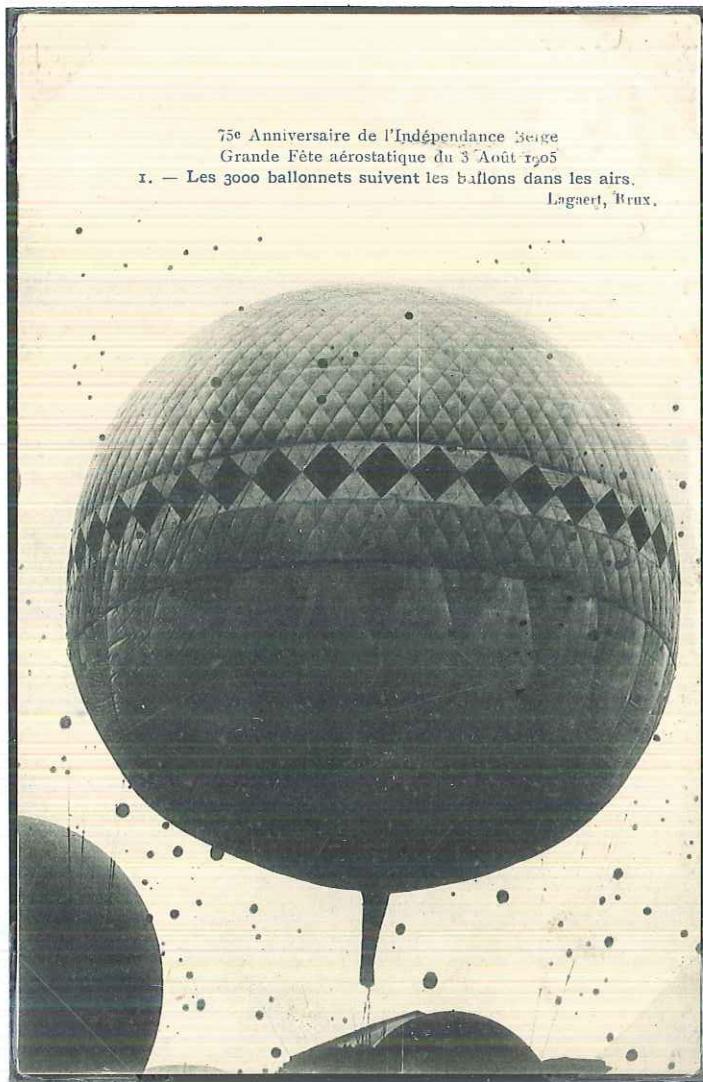


Carte-vue expédiée de France le 8 septembre 1901 vers Jupille en Belgique.
Le destinataire a fait savoir qu'il était ... ailleurs : à bord du yacht Nemo...
Arrivée à Jupille le 9 septembre, la carte en repart le même jour pour返航,
toujours le 9 septembre à Hoastière. Sur - Jeune où le bateau est amarré.

BELGIQUE

3 août 1905 : Grande fête aérostatische à Bruxelles à l'occasion
du 75^{ème} anniversaire de l'indépendance belge.

Cartes-vues souvenirs numérotées de 1 à 10, réalisées par les Editions Lagaert.



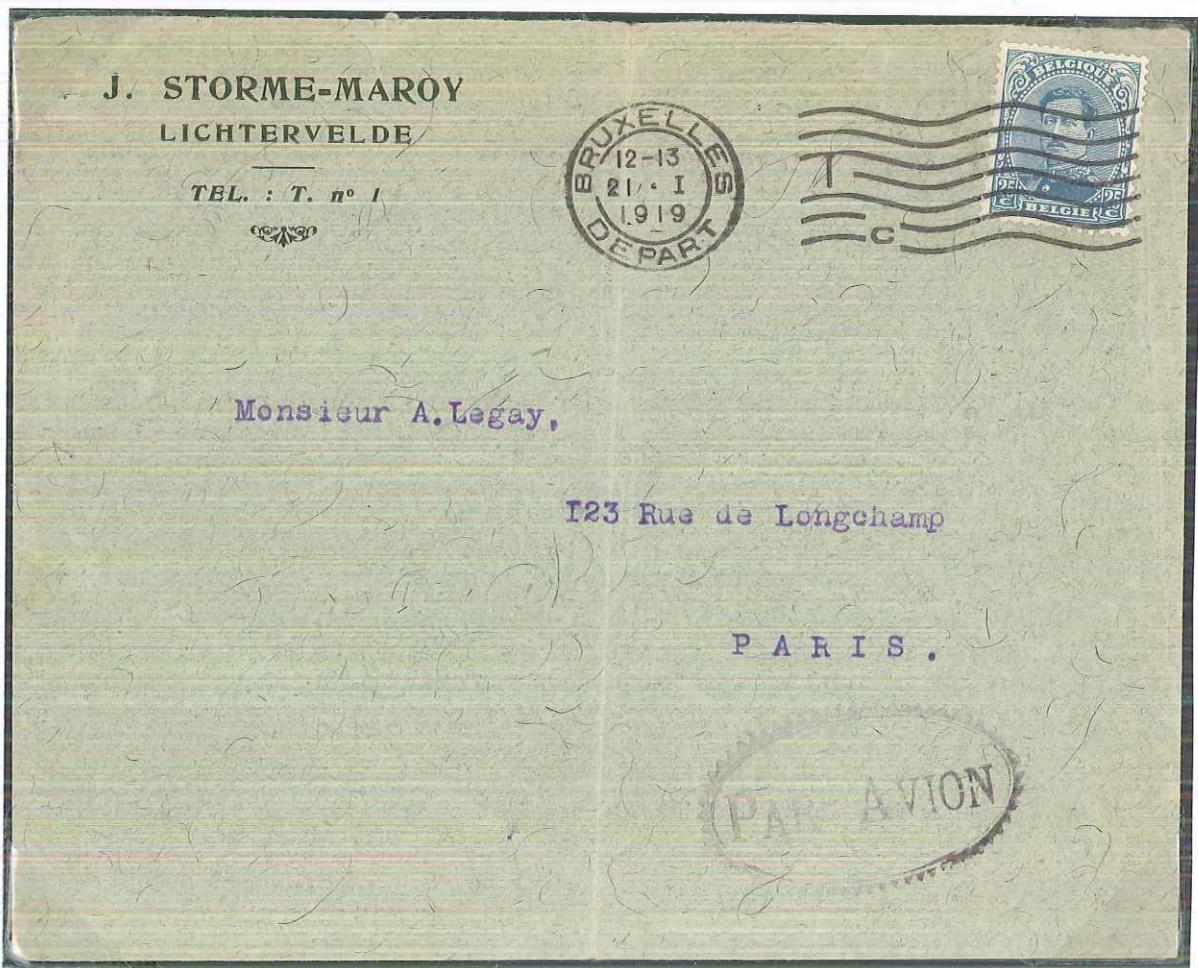
75^e Anniversaire de l'Indépendance Belge
Grande Fête aérostatische du 3 Août 1905
1. — Les 3000 ballonnets suivent les ballons dans les airs.
Lagaert, Brux.

Carte n°1 : "L'Entrepreneur", lâché à 3h55. Copie du ballon
captif militaire employé à Fleurus le 8 messidor an 11.
(26 juin 1794)

BELGIQUE



Deuxième vol postal expérimental entre Bruxelles et Paris emportant tout le courrier en instance à Bruxelles du 20 au 25 janvier 1919. Vol du 25 janvier.

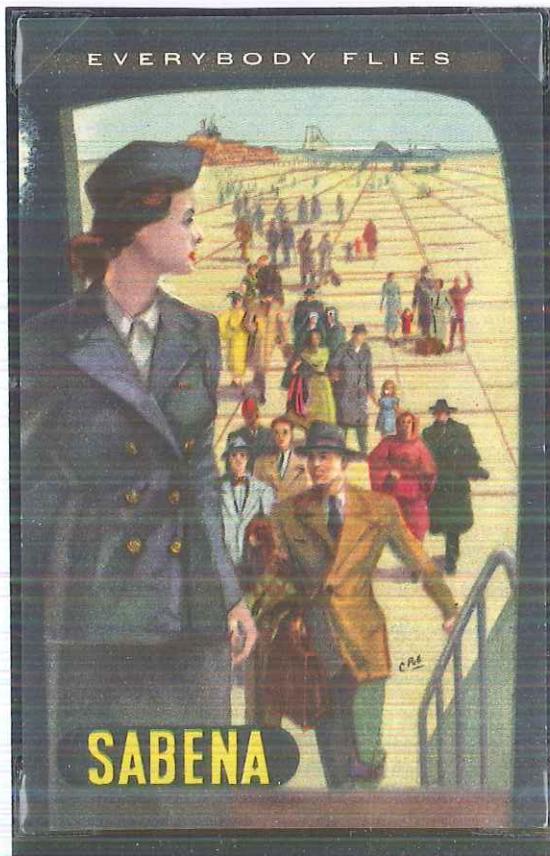


Lettre en instance à Bruxelles le 21 janvier 1919 à destination de Paris.
Affranchie à 25c, tarif étranger du 1.10.1907. Griffe festonnée "PAR AVION" en violet.

BELGIQUE

Le 23 mai 1923 constitue la date de fondation de la SABENA par George Nelis : Société Anonyme Belge de Navigation Aérienne. La SABENA va prendre un essor mondial. Sa qualité sera reconnue partout, comme sa fiabilité. En raison d'un partenariat mal choisi en 1995, la SABENA disparaîtra le 7 novembre 2001.

Vignettes de propagande.

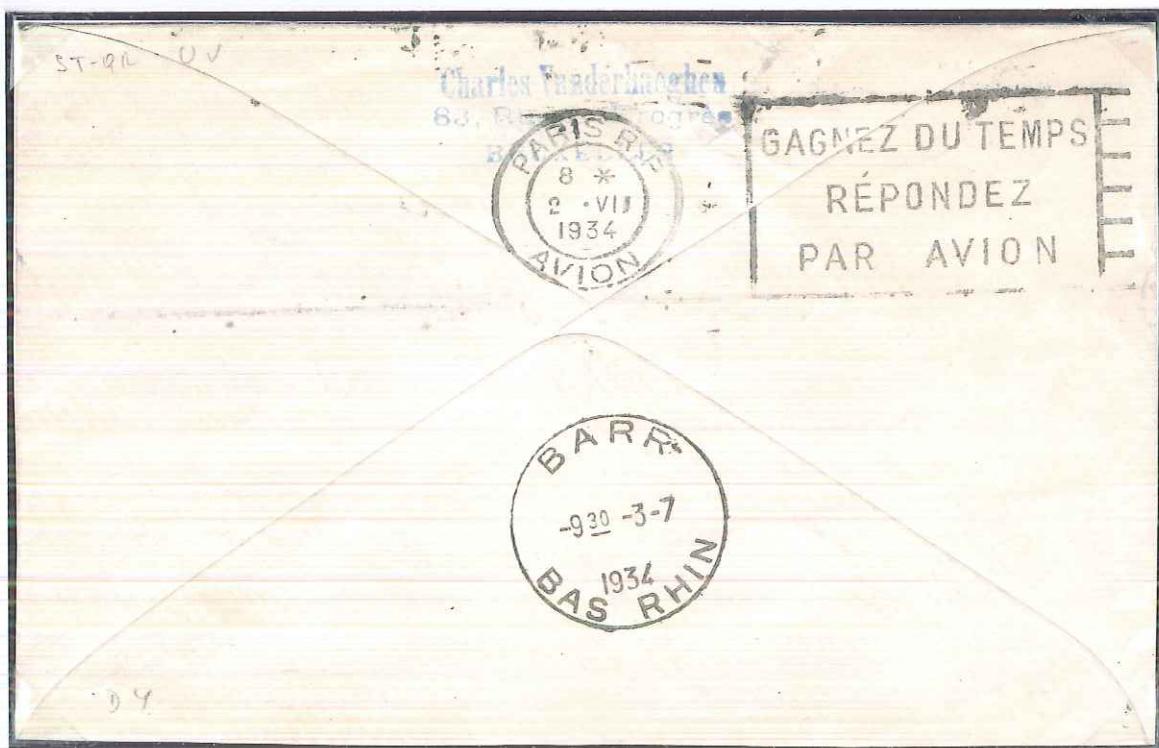


BELGIQUE

Le 1^{er} juillet 1934 eut lieu à l'aérodrome de Deurne (Anvers) une grande fête des Ailes.



Lettre affranchie à destination de la France. Oblitération bilingue de l'aéroport datée du 1.VII.1934, cachet spécial prisé en rouge et vignettes privées.



Verso de la lettre : flamme de Paris R.P. du 2.VII et arrivée à Barr le 3.VII.

BELGIQUE

23 février 1935

Ouverture de la ligne régulière Belgique-Congo Léopoldville par avion SABENA, baptisé "Edmond Thieffry" qui, en 1925, fut le premier à relier par voie aérienne la Belgique à sa lointaine colonie africaine.



Enveloppe illustrée du trajet, oblitération rectangulaire spéciale inaugurale avec affranchissement belge de 4F décomposé ainsi : surtaxe aérienne : 2,50F - tarif "lettre" du 1.02.1934 pour le Congo : 1,50F. Timbres oblitérés de Bruxelles le 23.2.1935. Arrivée à Léopoldville le 28.2.1935.
Affranchissement du même tarif : surtaxe aérienne congolaise : 2,50F par 5g ; 1,50F pour la Belgique, et ce pour le vol retour avec départ le 4 mars ; au verso, cachet d'arrivée à Bruxelles le 8.3.35.

BELGIQUE

29 août 1936

Bruxelles-Congo Belge : vol aller-retour par SABENA, commémoratif à l'occasion de la Semaine du Souvenir de la Reine Astrid organisée par le cercle philatélique d'Ostende.



Bruxelles - Léopoldville et retour. Affranchissement belge à 4f avec timbres commémoratifs émis le 1.12.1935 à l'effigie de la Reine, oblitérés par cachet spécial bilingue; affranchissement congolais pour le retour avec timbres commémoratifs émis le 29.8.36, date concordante avec celle du départ de Belgique, oblitérés de Léopoldville le 7.9.36.
Empreinte du cercle philatélique.

BELGIQUE

À l'occasion du Premier Salon International de l'Aéronautique tenu au Palais du Centenaire à Bruxelles, une oblitération temporaire spéciale fut mise en service du 26 mai au 8 juin 1937.



L'oblitération bilingue en date du 3 juin 1937.



Recto de la carte publicitaire commémorative.

BELGIQUE

20 novembre 1938

100^{ème} liaison aérienne régulière par SABENA entre la Belgique et le Congo Belge.
Bruxelles - Elisabethville.



Enveloppe commémorative illustrée. Bâche rouge illustré commémoratif au départ.
Bâche vert illustré commémoratif à l'arrivée le 25 novembre à Elisabethville.
Affranchissement belge à 4,50^F: 2,50^F surtaxe aérienne, 2^F tarif normal (1,25^F+0,75^F)
pour lettre de 20g. Affranchissement congolais à 4,50^F pour le vol retour. Tarif du 1.08.34.

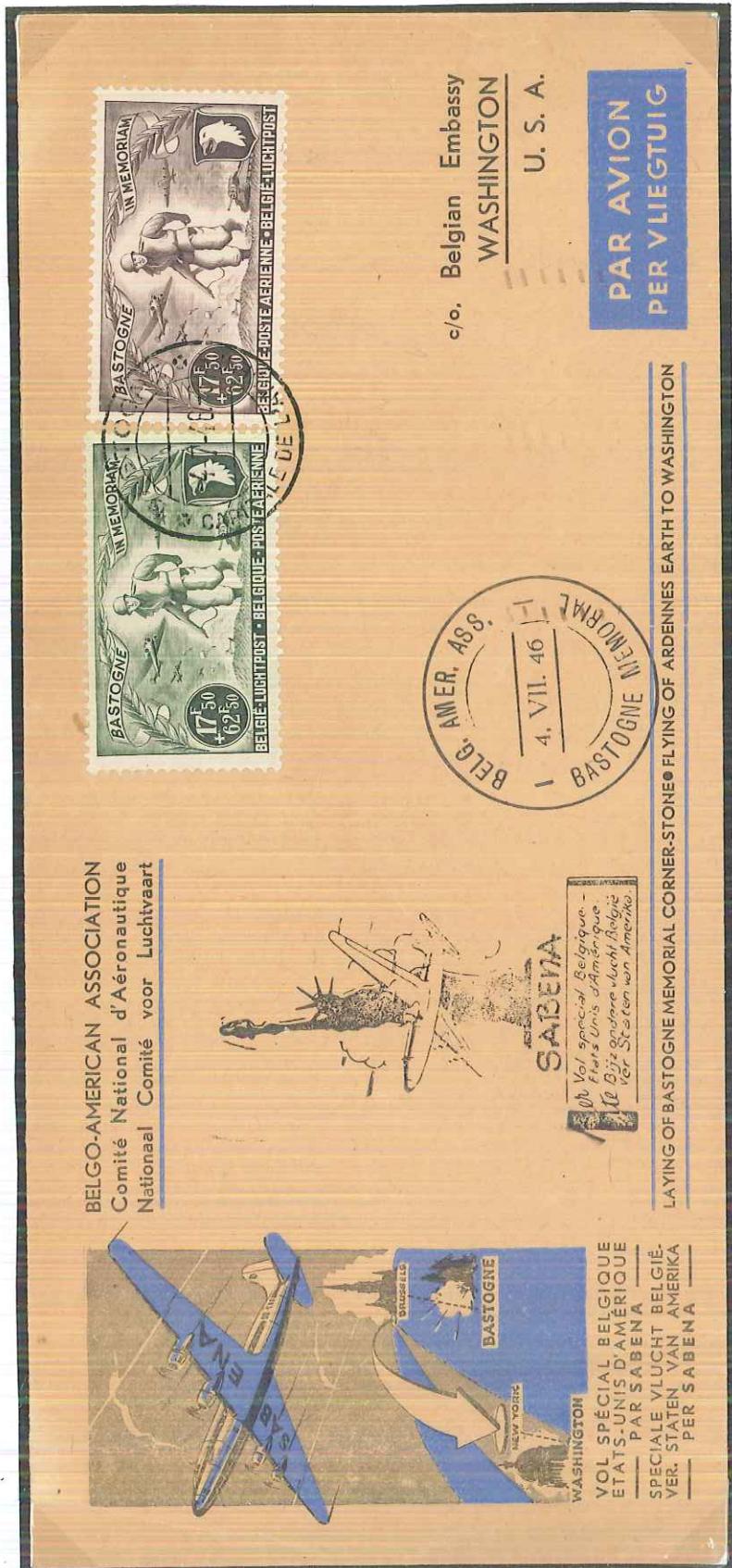
BELGIQUE

Emission du 15 juin 1946 :
Bastogne

Vol spécial Sabena "Bruxelles -
Washington" du 4.07.1946.



Cette série de poste aérienne fut émise en vue de récolter des fonds pour l'erection d'un monument en hommage aux combattants américains lors du siège de Bastogne du 16.12.44 au 30.12.44.



L'association Belgo-Américaine organisa ce vol afin d'acheminer un peu de terre de Bastogne pour y être déposée au cimetière d'Arlington à Washington.

BELGIQUE

Emission du 7 septembre 1946 :

Commémoration des vols d'Henri Crombez à Gand en 1913.



Le 8 septembre 1946, le timbre fut mis en vente au bureau temporaire de l'aérodrome de Sint-Denijs-Westrem lors de la fête commémorative de ces célèbres vols. A cette occasion, du courrier privé fut acheminé entre Bruxelles et Gand.



Carte privée affranchie avec le timbre commémoratif revêtu de l'oblitération temporaire - 8.9.46 - célébrant l'événement. Carte signée "Jvan Lessen".